

# SEMAINE Internationale du LIBRE



# ACCÈS

## Open Access et Open Science

Agropolis International, Montpellier

23 octobre 2015



**AGROPOLIS**  
INTERNATIONAL



Supported by EU FOSTER project



## Politique Incitative du département SPE (Santé des Plantes et Environnement) de l'INRA, pour favoriser les publications scientifiques d'excellence en open access

- Amorcée en 2010, la politique incitative consiste à donner une gratification de 2 000 € à l'auteur correspondant d'une publication répondant à tous les critères suivants :
- Revues qui sont dans le top 5% des disciplines du SJR qui concernent le département (les disciplines sont sélectionnées au préalable) ; le SJR de SCImago <http://www.scimagojr.com> est le référentiel choisi par le département
- Articles en open access (revues open access ou proposant l' open choice)
- Articles d'une revue disposant d'un SJR supérieur à celui de la meilleure revue Open Access ou Open Choice de la discipline considérée
- Auteur référent ('corresponding author') appartenant à une unité affiliée au département SPE, l'affiliation indiquant Inra
- Recensement via ProdlInra, l'archive ouverte de l'Inra → arrêt de ce critère en septembre 2012 → Recensement dans le WoS selon une équation basée sur les adresse des unités du département (MAJ annuelle de l'équation pour tenir compte des fermeture, fusion, création unité)
- Publication relevant du Schéma Stratégique du Département SPE (Validation finale par le Département)

## Quelques chiffres

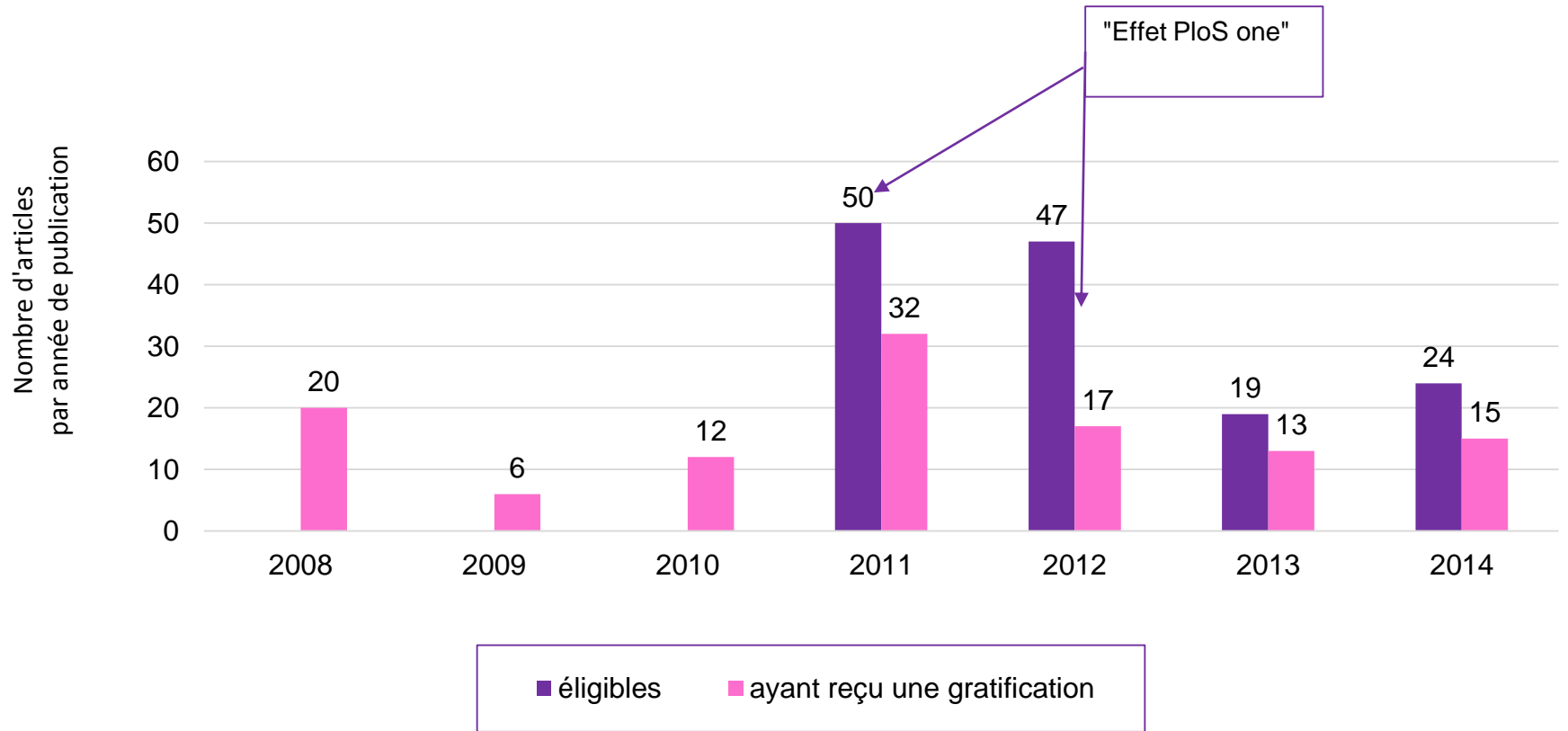
- **Inra** : 3 543 publications en 2012, dont environ **18% en open access** (1<sup>e</sup> revue = PLoS ONE)
- 1 840 chercheurs titulaires (rapport annuel 2014)
  
- Nombre de publications du **département SPE** recensées dans le Web of Science en 2014 : 889
- dont **190 en open access**
- Effectif SPE 2014 : 214 chercheurs
- Nombre d'unités de recherche : 32
  
- 4 sondages par an  
exemple **en 2014** : 24 articles éligibles, **15 élus**
- (PLoS ONE revue non éligible depuis 2012)
  
- Somme versée à l'auteur dont la publication répond à tous ces critères = 2 000 €



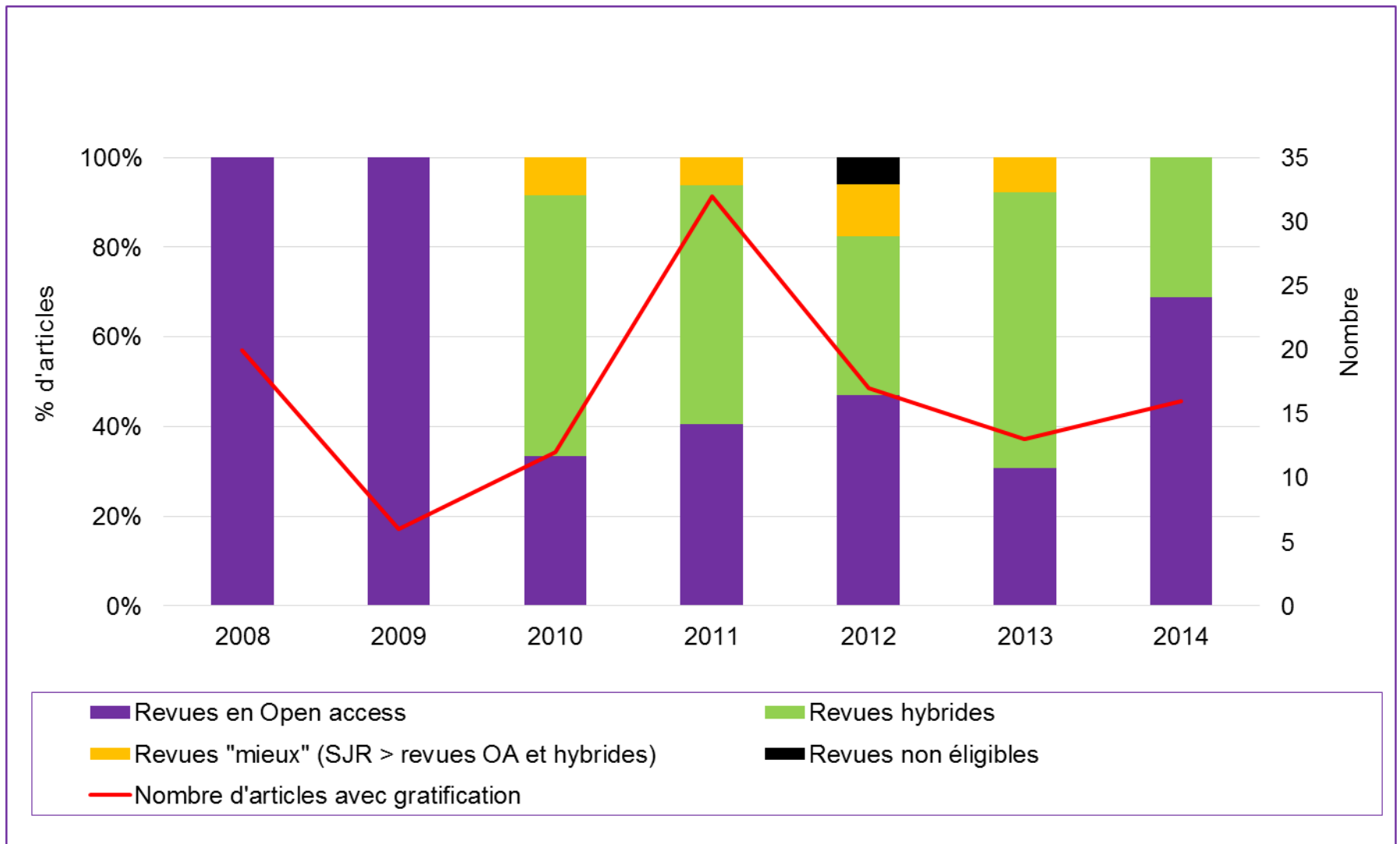
# Articles éligibles 2008-2014

## Commentaires :

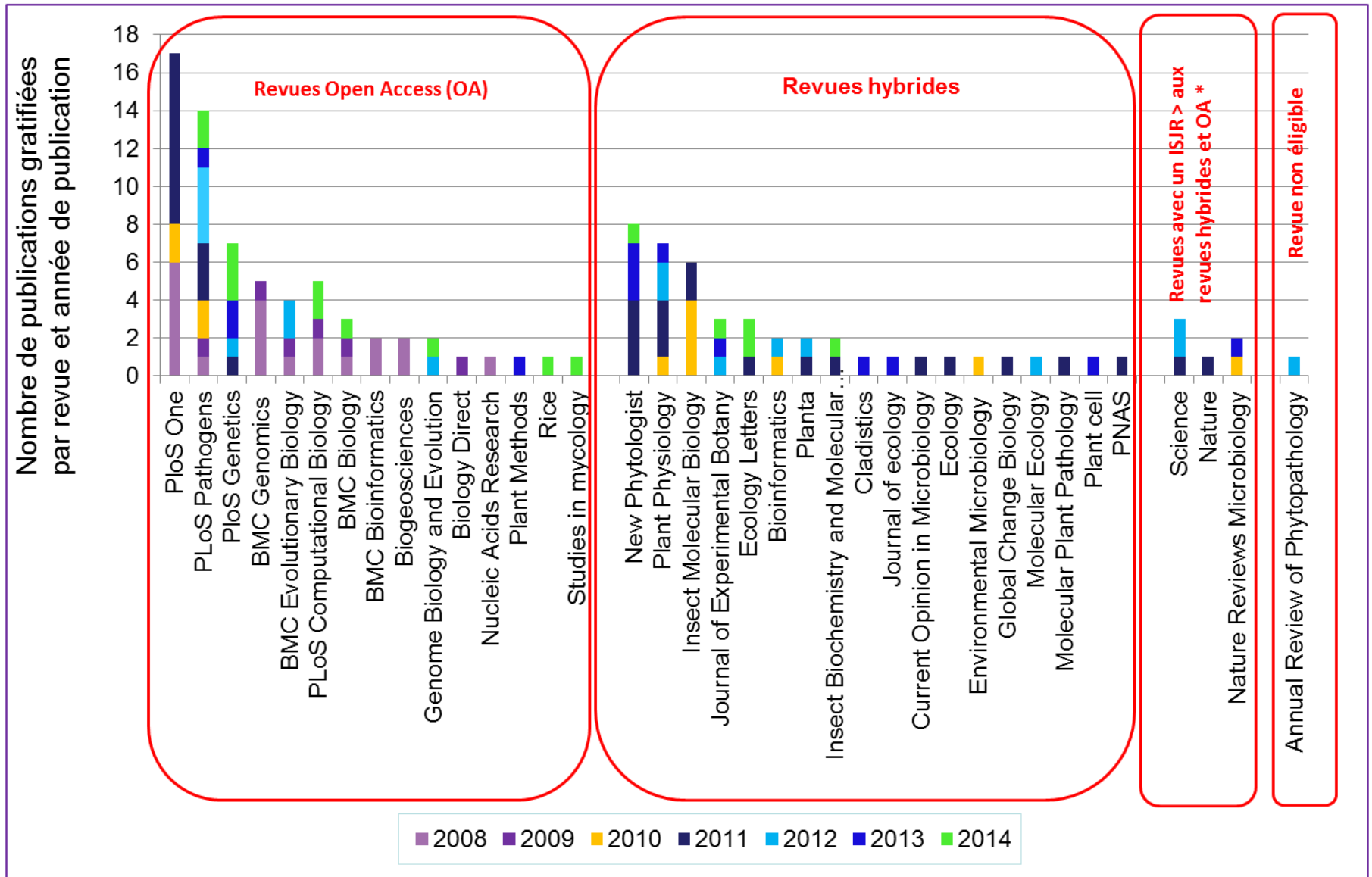
- Absence de données de 2008-2010 sur le nombre d'articles éligibles
- Arbitrage du bureau sur la non-éligibilité des articles de la revue PloS one en 2012



# Nombre d'articles ayant reçu une gratification et leur typologie par modèle d'édition



# Nombre de publications gratifiées par revue et par année de publication



**Etude réalisée par la Cellule IST du département SPE de l'INRA  
(Véronique Decognet, Anne-Sophie Grenier & Christine Silvy)**

